

Association L'ESSOR

Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association L'ESSOR
Chemin du Marais
76580 LE TRAIT

Ce rapport contient 4 pages
Les annexes contiennent 21 pages

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Association L'ESSOR

Siège social : Chemin du Marais – 76580 LE TRAIT

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'ESSOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association L'ESSOR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Ainsi, nous portons à votre connaissance la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les règles et méthodes comptables.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe en nous assurant de leur correcte application.

Les subventions figurent au compte de résultat pour une valeur nette de 5.846.034€. Ces subventions sont évaluées au nominal dont la direction nous a confirmé l'octroi de celles-ci au cours de l'exercice 2025. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent le montant des subventions reçues et à recevoir.

Nous avons procédé à l'appréciation de la réalité de ces subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois Guillaume, le 15 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
COMPTABILITE REVISION GESTION



Dominique PASQUIER

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)	39 600	13 716	25 884	33 804
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	51 484	41 383	10 101	4 336
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	311 174	10 888	300 286	302 115
	Constructions	3 219 026	1 118 646	2 100 380	2 199 163
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	892 417	667 647	224 770	171 354
	Autres immobilisations corporelles	1 816 353	1 010 846	805 508	752 045
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	254 442		254 442	242 814
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	540 668		540 668	529 458
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	25 268		25 268	24 896
	TOTAL (II)	7 110 832	2 849 409	4 261 423	4 226 180
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	5 339		5 339	532
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	579 210	626	578 584	537 590
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	421 142	39 943	381 199	675 657
	Charges constatées d'avance	22 949		22 949	33 470
COMPTES DE REGULARISATION	Valeurs mobilières de placement	642 409		642 409	630 399
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	4 525 410		4 525 410	4 166 007
	TOTAL (III)	6 196 460	40 569	6 155 891	6 043 656
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	13 346 892	2 903 695	10 443 197	10 303 639

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

COMPTABILITE REVISION GESTION

95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02 35 73 05 08

e-mail : contact@expertisecrg.fr

RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	73 839	73 839
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 344 982	3 167 750
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	1 549 378	1 525 111
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	176 151	176 151
	Excédent ou déficit de l'exercice	183 346	201 499
	Total des fonds propres (situation nette)	5 327 696	5 144 350
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	575 703	568 737
	Provisions réglementées	144 910	148 431
	Total des autres fonds propres	720 614	717 168
	Total des fonds propres	6 048 309	5 861 518
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	908 567	826 175
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés	908 567	826 175
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	585 133	604 820
	Total des provisions	585 133	604 820
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 851 891	1 970 166
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	615	37 130
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 431	287 087
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	673 060	658 061
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 386
	Autres dettes	81 195	38 357
	Produits constatés d'avance (1)	19 996	10 937
	Total des dettes	2 901 187	3 011 126
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	10 443 197	10 303 639
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	183 345,59	201 499,35
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 174 400	1 130 805
	(2) Dont emprunts participatifs		

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertisecrg.fr
RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	930	1 520
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Ventes de prestations de service	569 212	498 249
	dont parrainages		
	dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	5 846 034	5 468 711
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	429	1 577
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	dont c.f. des autorités de tarification relatives aux act. soc. et médico-sociales		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	25 150	116 209
	Utilisations des fonds dédiés	55 955	71 838
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 172 095	1 028 509
	Total des produits d'exploitation	7 669 806	7 186 614
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	15 799	13 588
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 631 510	1 507 511
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	354 146	338 761
	Salaires	3 684 144	3 446 725
	Cotisations sociales	1 381 621	1 302 739
	Dotation aux amortissements et dépréciations	292 257	277 013
	Dotation aux provisions	5 463	110 852
	Reports en fonds dédiés	105 839	3 954
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	13 429	2 058
	Total des charges d'exploitation	7 484 209	7 003 202
RESULTAT D'EXPLOITATION		185 597	183 412

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertisecrg.fr
RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		185 597	183 412
PRODUITS FINANCIERS	Dc participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	11 230	13 242
	Autres intérêts et produits assimilés	31 138	31 571
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		42 369	44 812
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	39 466	42 022
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		39 466	42 022
RESULTAT FINANCIER		2 903	2 791
RESULTAT COURANT avant impôts		188 500	186 203
	Produits exceptionnels	3 520	35 246
	Charges exceptionnelles		11 037
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 520	24 209
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		8 675	8 912
TOTAL DES PRODUITS		7 715 695	7 266 672
TOTAL DES CHARGES		7 532 349	7 065 172
EXCEDENT ou DEFICIT		183 346	201 499
Part du résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			100 242
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		183 944	183 884
Bénévolat			
TOTAL		183 944	183 884
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		183 944	183 884
Personnel bénévole			
TOTAL		183 944	183 884

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'ESSOR est une association fondée en 1965 à l'initiative d'un groupement de parents militants pour favoriser l'éducation, l'épanouissement, la citoyenneté et l'insertion professionnelle des personnes en situation de déficience intellectuelle.

Aujourd'hui, l'association se compose de cinq établissements sur trois communes (Le Trait, Yainville et Duclair).

L'ESSOR a pour objet:

- l'étude et la défense des intérêts moraux et matériels des enfants, adolescents et adultes déficients intellectuels et mentaux.
- la création et la gestion des structures et services destinés à l'accueil de ce public.

Les comptes annuels résultent de la consolidation des comptes de sept établissements :

- Association
- Atelier de jour
- IME
- Foyer d'hébergement
- Service d'accompagnement à la vie sociale
- ESAT Fonctionnement
- ESAT Entreprise

Les opérations réciproques, ainsi que les comptes de liaison ont été neutralisés.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 443 197 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 715 695 euros** et un total **charges** de **7 532 349 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **183 346 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Changement de méthode comptable

A compter du 1er janvier 2025, l'entité à appliquer les règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Le changement n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Gros oeuvre : 30 à 50 ans
- Plomberie : 10 à 50 ans
- Electricité : 15 à 25 ans
- Menuiserie : 15 à 35 ans
- Agencements des constructions : 5 à 25 ans
- Matériel détection alarme : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et transport : 3 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la Loi 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération ni avantage en nature n'ont été versés aux trois plus hauts dirigeants (bureau de l'association) en 2025.

De plus, mentionner la rémunération de la directrice, seule cadre dirigeant de l'association,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature se composent uniquement des enseignants mis à disposition de l'IME par l'Education Nationale, cela représente en 2025 : 183 944 Euros.

La valorisation a été effectuée à partir des bulletins de salaires des enseignants, en retenant le salaire brut ainsi que les charges patronales.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	39 600					39 600
	Autres	46 734		11 968		7 218	51 484
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86 334		11 968		7 218	91 084
CORPORELLES	Terrains	311 174					311 174
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	3 219 026					3 219 026
	Instal technique, matériel outillage industriels	792 488		104 603		4 674	892 417
	Instal., agencement, aménagement divers	729 417		28 611			758 028
	Matériel de transport	558 916		118 528			677 445
	Matériel de bureau, mobilier	319 140		22 208			341 348
	Emballages récupérables et divers	29 081		10 452			39 533
	Immobilisations corporelles en cours	242 814		8 776			251 589
	Avances et acomptes			2 853			2 853
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 202 056		296 030		4 674	6 493 412
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	529 458		11 211			540 668
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	24 896		372			25 268
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	554 353		11 583			565 936
TOTAL		6 842 744		319 580		11 892	7 150 432

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	5 796	7 920		13 716
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	42 398	(1 015)		41 383
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48 195	6 905		55 099
CORPORELLES	Terrains	9 059	1 829		10 888
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 019 863	98 783		1 118 646
	Instal technique, matériel outillage industriels	621 134	51 187	4 674	667 647
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	170 078	44 404		214 483
	Matériel de transport	505 603	35 999		541 601
	Matériel de bureau, mobilier	201 292	41 674		242 966
	Emballages récupérables et divers	7 536	4 259		11 795
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 534 566	278 135	4 674	2 808 026
	TOTAL		2 582 760	285 039	4 674

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	148 431		3 520	144 910
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	148 431		3 520	144 910
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	604 820	5 463	25 150	585 133
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chgcs sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	604 820	5 463	25 150	585 133
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	626			626
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	39 943			39 943
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	40 569			40 569
TOTAL GENERAL		793 820	5 463	28 671	770 613
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 463	25 150 3 520	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	73 839				73 839
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	3 167 750	177 232			3 344 982
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>3 167 750</i>	<i>177 232</i>			<i>3 344 982</i>
Autres réserves					
Report à nouveau	1 525 111	24 267			1 549 378
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	176 151				176 151
Excédent ou déficit de l'exercice	201 499	(201 499)	183 346		183 346
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>100 242</i>	<i>(100 242)</i>			
Situation nette	5 144 350		183 346		5 327 696
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	568 737		50 178	43 213	575 703
Provisions réglementées	148 431			3 520	144 910
TOTAL	5 861 518		233 524	46 733	6 048 309

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	25 268		25 268
Clients, usagers douteux ou litigieux	626	626	
Autres créances clients, usagers	578 584	578 584	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	183 257	183 257	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	42 799	42 799	
Autres impôts, taxes versements assimilés	9 023	9 023	
Divers	35 541	35 541	
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	150 522	150 522	
Charges constatées d'avance	22 949	22 949	
TOTAL DES CREANCES	1 048 570	1 023 302	25 268
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	123	123		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 851 768	125 596	474 911	1 251 261
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	274 431	274 431		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	265 237	265 237		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	291 874	291 874		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	38 114	38 114		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	77 834	77 834		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	81 195	81 195		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	19 996	19 996		
TOTAL DES DETTES	2 900 573	1 174 400	474 911	1 251 261
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	117 576			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		22 949	22 949
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			22 949

COMPTABILITE REVISION GESTION

95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02 35 73 05 08

e-mail : contact@expertisecrg.fr

RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			19 996
Produits de la Taxe d'Apprentissage		19 996	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			19 996

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123	191	(68)	-35,56
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 018	130 526	(32 509)	-24,91
Dettes fiscales et sociales	400 978	351 918	49 060	13,94
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	75 105	16 905	58 200	344,28
TOTAL	574 224	499 540	74 684	14,95

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		344 578
Autres créances clients <i>FACTURES A ETABLIR</i>	<i>4 102</i>	4 102
Autres créances <i>ORG SOCIAUX PAR</i> <i>SUBVENTION A RECEVOIR</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>176 000</i> <i>35 541</i> <i>128 936</i>	340 477

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		68
	Cadres et ingénieurs		6
	Autres catégories		
	TOTAL		74

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contrib. fi. des autorités de tarification							
Subventions d'exploitation							
FOYER Travaux 2018	35 162		1 804			33 358	
Cl.État Subventions d'exploitation	717 686	17 552	15 144			720 094	
ESAT Evaluation interne 2007	8 000					8 000	
ESAT Mise en place ESAT	6 945					6 945	
ESAT Atelier Espace vert 2011	40 040					40 040	
Fonds dédiés FIR 2025		79 806				79 806	
IME RTT 2009	5 062		5 063				
IME Transport enfant 2013	6 976		6 976				
IME Accompagnement Léa 2017 et 20	6 303	40 989	26 968			20 324	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	717 686 108 489	138 347	55 954			908 567	

COMPTABILITE REVISION GESTION

95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02 35 73 05 08

e-mail : contact@expertisecrg.fr

RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbt		Mt global	dt pjts ss dep.
IME accompagnement SESSAD 2019	50 000					50 000	
IME loyers 2011	142 000					142 000	
IME investissements 2009 et 2010	406 842					406 842	
IME loyers 2019	17 683					17 683	
IME CNR groupe I 2022	3 803					3 803	
ESAT CNR groupe I 2022	1 672					1 672	
IME rénovation énergétique 2022	25 686		12 719			12 967	
ESAT FATESAT 2022 et 2025	20 000	17 552	2 425			35 127	
IME accompagnement SESSAD 2018	50 000					50 000	
Totalisation	717 686	17 552	15 144			720 094	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
ESAT - CAUTION COMMUNE LE TRAIT (70% x 1 400 000€)				980 000
ATELIER DE JOUR - CAUTION DEP SEINE-MARITIME (50% x 441 845€)				220 922
ATELIER DE JOUR - CAUTION DEP SEINE-MARITIME (100% x 757 500€)				757 500
				1 958 422
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Provision pour indemnités de fin de carrières				
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)				1 958 422
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

Le montant des engagements au 31 décembre 2024 s'élève à 604 820 Euros, en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation de 3.36%
- Taux de charges patronales de 50%
- Taux d'évolution salariale de 3.5%

COMPTABILITE REVISION GESTION

95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02 35 73 05 08

e-mail : contact@expertisecrg.fr

RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur CRG	12 421	12 229	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur CRG								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	12 421	12 229	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	12 421	12 229	100,00	100,00				